

L'arche de Noah !

Par FARId

Pour la neuvième fois, Yannick Noah est la personnalité préférée des Français. Sportif de haut niveau affirmant son goût pour les vertus du cannabis, chanteur attirant les foules aussi bien pour les grandes causes que pour les micro-projets humanitaires, il est la figure anti-bling-bling, sans frontières, qui reflète les sentiments profonds de tous ceux pour qui la liberté a conservé un sens sous le régime de «Sarko-Le-Pénible».

Zinédine Zidane et Mimi Mathy complètent le podium. Quatrième de ce palmarès, Si-

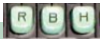
none Veil est reconnue pour l'instauration de l'IVG en 1974, mais aussi pour avoir, vingt ans plus tard, engagé la politique de réduction des risques en matière de drogues.

L'émergence de ces personnalités, assez diverses pour le moins, est plutôt jubilatoire finalement. Bien sûr ce type de sondages ne fait pas l'unanimité, aussi bien dans la forme que pour le fond.

Mais pour les défenseurs du cannabis, il laisse un peu d'espoir quant aux autres sondages vilipendant la substance. Parce qu'après tout, Yannick Noah, a été un de ceux qui n'ont pas hésité à faire un «outing» re-

Lire la suite, page 6

Comme une graine qu'on arrose

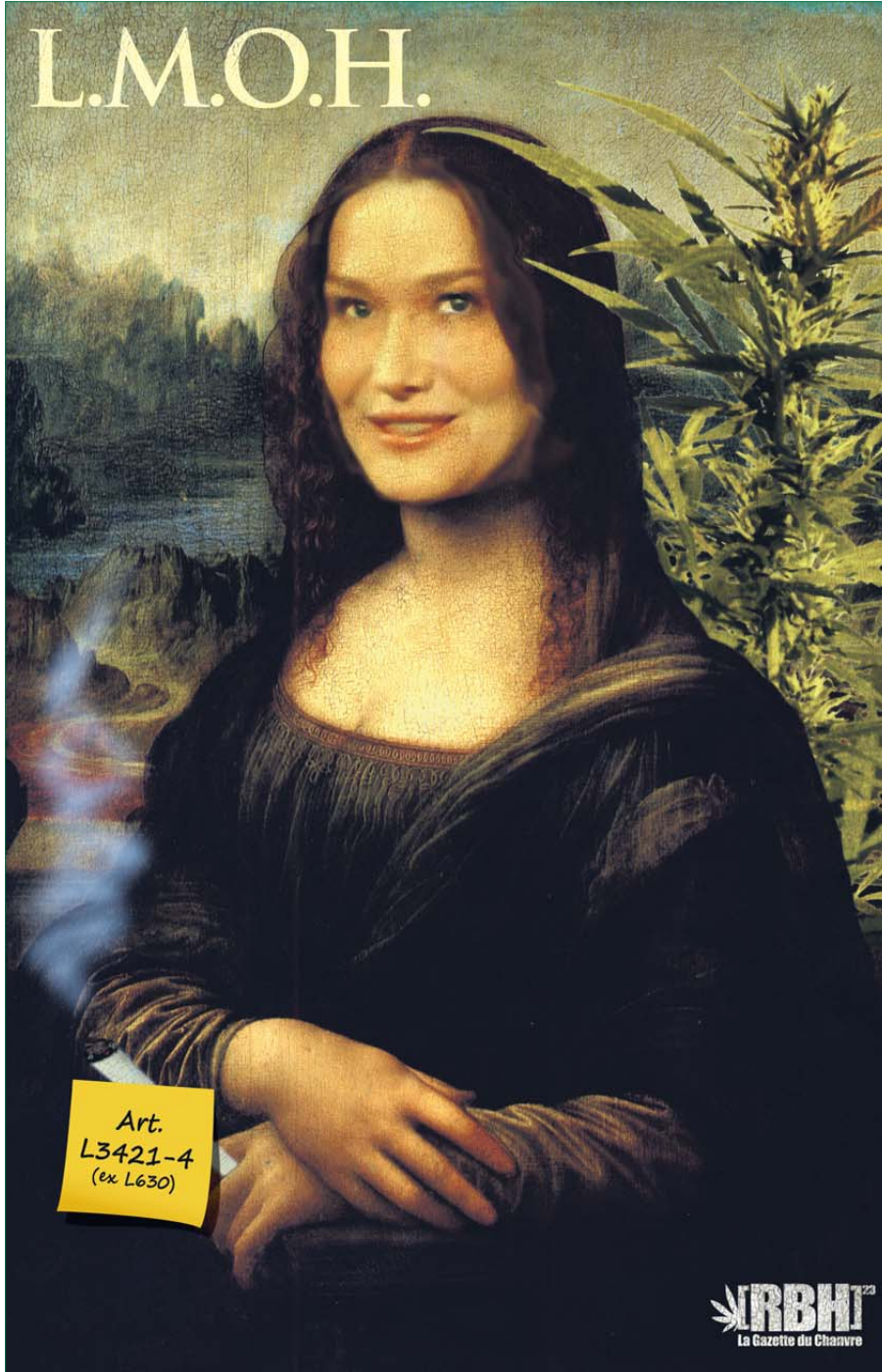


Et voilà le n°2 de [RBH]23 qui paraît. On peut s'en froter les yeux. Étant d'abord des individus engagés, pas vraiment professionnels, quelquefois nous avions un peu douté de pouvoir relever ce défi. Nous avons aussi été encouragés par les diverses réactions assez favorables. Un grand Merci à l'ensemble des personnes qui n'ont pas calé pendant cette période de léthargie estivale, permettant de boucler ce [RBH]23 N°2.

Ce numéro permettra de mieux appréhender les prochaines élections en France, à l'aune des remous médiatiques causés par le rapport Vaillant. Bien sûr, il y a un frémissement. La politique des drogues devient enfin un enjeu économique, pas seulement pour les rentrées fiscales envisagées si le cadre légal changeait, mais aussi du fait des nombreux coûts qu'engendre la prohibition pour l'ensemble de la société. Il était temps qu'on s'en rende compte. Pour le moment, on voit malheureusement le vieux statu quo dominer largement. Y-aura-t-il du cannabis dans la campagne prochainement ? En

dépit de Stéphane Gagnon et de Daniel Vaillant, et malgré la place que le débat aura pris dans la presse (Voir l'article de Raph, Page 3), il semble qu'aucune des candidatures déclarées ne l'envisage sérieusement. C'est parce que cette question, comme nombre d'autres, risquent fort d'être escamotées dans le débat présidentiel qu'une campagne Altermondiste Liberteerre est apparue. Avec sept propositions pour une vraie gauche. Une campagne à suivre sur le site farid2012.org. Il faut changer les lois et sortir de la nuit de la prohibition. Mais en attendant on peut toujours, comme y engageait Voltaire, «cultiver son jardin». Vive l'autoproduction! N'oublions pas qu'on enferme aujourd'hui encore des militants de la paix des drogues, comme Marc Emery aux Etats Unis, et Bernard Rappaz, en Suisse, qui a recommencé une grève de la faim depuis le 12 août. Amnistie pour les prisonniers politiques de la guerre anti-drogues !

Pour en savoir plus, rejoignez-nous sur le site RBH23.com



«Il n'y a pas de drogues douces, il n'y a que des drogues interdites», N. Sarkozy - Foto Carla Bruni: Peter17 | Montage: marker | Idee: FARId | cc by sa 3.0

ScreenyWeeny
Le meilleur pénis artificiel au monde Pénis en silicone très authentique grâce à l'utilisation de la fonction « Push &Piss »

for mobile !!! **lean rin** SYNTHETIC URINE

Slip spécial à utiliser en route Avec poche secrète pour l'urine synthétique et les objets de valeur.

Tel.: +49 (0) 7042 102885 • www.leanrin.de • shop@leanrin.de

100% DISCREET 100% QUALITY

ShayanaShop.com

Party with ShayanaShop!

More than 1000 products:
Cannabis seeds | Smoking Gear | Magic Mushrooms | Energy Boosters
Sport supplements and much more!

Visit our website NOW www.ShayanaShop.com
Fast and discreet shipping!

chanvre hanf[®]

info[®]

WWW.CHANVRE-INFO.CH

POUR UN ÉCHANTILLON GRATUIT,
DEMANDER CHEZ VOTRE FOURNISSEUR.

ATAMI
NATURALLY INNOVATING

BIENTÔT DANS LE MAGASIN DE JARDINAGE PRÈS DE CHEZ VOUS!

La nouvelle gamme de produits de B'cuzz!

Nous allons changer le regard de toute la gamme de B'cuzz....nouveau regard !!!!...la même qualité !!!!



Tel: 073.522.32.56 • WWW.ATAMI.COM

RBH²³
La Gazette du Chanvre

contact
redaction@rbh23.com

distribution
Agence Sowjet GmbH
Rykestr. 13
10405 Berlin / Allemagne
numéro d'identification
fiscale 37 220 20818

fondateur
Emanuel Kotzian

directeur de la publication
Emanuel Kotzian - Agence Sowjet

rédacteur en chef
Fradic Ghehloueche

comité de rédaction
Odile Bouriquet, André Fürst, LTF, Sebastian Naar, Raph, Michel Sitbon, Bruno Valkeneers, mark marker.

Avec la coopération de
Anandis, Laurent Appel, Antoine Boulangé, Fabrice R., Jérémie Charpentier, Justin U, Lothéus, Manu, Nicolas, Syrrinx, Tom Verdier, Yannis.

publicité
pub@sowjet.de

maquette - graphisme
mark marker - Agence Sowjet

illustrations
mark marker, Faujour

impression
Schenkelberg Druck Weimar GmbH
Printed in Germany

abonnements/contact
contact@rbh23.com

dépôt légal
A parution
Tous droits réservés.
Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnées postales, téléphoniques ou électroniques. Les manuscrits et documents non utilisés ne sont pas restitués.

RBH²³ - La Gazette du Chanvre est à votre disposition pour présenter tout événement, fête, congrès, concernant le chanvre, mais aussi pour publier vos articles, photos, annonces commerciales, reportages...etc. N'hésitez pas à nous les communiquer : contact@RBH23.com

Mythes prohibitionnistes

Le nouveau cannabis OGM surpuissant

Par Laurent Appel (ASUD)

Harry Anslinger, l'inventeur de la prohibition du cannabis, faisait déjà le coup entre le chanvre US et la diabolique marijuana mexicaine. Adolescent, mon père me disait «*le kif fait juste tourner la tête mais le hashich est une drogue dure*». Et aujourd'hui des dirigeants et des fonctionnaires de haut-rang nous expliquent que le joint de papa était une drogue douce (on se demande bien pourquoi ils l'ont dit illégal) comparée au très dur nouveau cannabis OGM.

La Californie des seventies

La Skunk est une variété mondiale célèbre pour sa puissance, elle est à la base de la majorité des croisements disponibles chez les grainetiers. Elle a été développée en Californie au début des années 70 par le groupe de breeders Sacred Seeds en hybridant deux landraces (variétés pures) sativa légendaires l'Acapulco Gold (Mexique) et la Santa Marta Gold (Colombie) avec une landrace indica Afghane. Les frères Haze, créateurs des mythiques A5, C5 et HPH, ont aussi commencé leurs travaux dans les seventies avec des landraces sud-américaines et asiatiques. La très complexe Northern Lights (12 croisements) repoussée par la répression du soleil californien

aux lampes de Seattle apparaît fin 70/début 80.

Les débuts de la transgénèse

Paul Berg a ouvert la voie expérimentale de la transgénèse en 1973 et il faut attendre 1980 pour le premier brevet sur une forme de vie génétiquement modifiée, délivré au microbiologiste indien Ananda Chakrabarty pour une bactérie transgénique capable de dégrader les hydrocarbures. On peut donc affirmer que les plus fameux hybrides de cannabis ne sont pas des OGM mais le résultat d'une sélection impitoyable et de croisements comme en font les agriculteurs depuis la nuit des temps. Neville Schoenmaker, le génial créateur de mes variétés favorites, est aussi très réputé pour ses sélections de chevaux de courses.

Statistiques officielles

Une note de l'OFDT sur une étude de 2005 résume l'augmentation exponentielle du taux de THC sur le marché français. Les 96 échantillons de résine collectés variaient de 1,1 à 26,1 %. Il se concentrait essentiellement entre 5 et 15 % (85 % des échantillons). La médiane était de 10,6 %. Le taux de THC des 145 échantillons d'herbe variait de 0,3 à 23,8 %, 63 % des échantillons avaient un taux de THC compris entre 0,3 et 10 %. La médiane était de 7,9 %. D'après le rapport 2010

de l'OEDT, l'intervalle moyen du taux de THC de la résine saisie en Europe est de 3 à 16 % avec un intervalle médian entre 6 et 10 %, pour l'herbe l'intervalle moyen est de 1 à 10 % avec un intervalle médian entre 5 et 8 %. Très loin des 30 à 45 % annoncés par la police qui pratique ici l'inverse de son habituel comptage des manifestants.

Comparer avec du Chernobyl

En prenant pour référence historique du 20ème siècle l'herbe africaine/mexicaine compressée pleine de branches et de graines à 2-3% et la résine coupée à la paraffine ou à la graisse (les tristement célèbres Tchernobyl et Border Afghan) à 4-5 %, il est possible de constater une hausse moyenne du taux de THC de 50 à 200 %. Mais il existait aussi du Libanais rouge ; du Turc gris, du Temple Ball népalais, du 00 marocain pour les résines puissantes, de la ganja fil rouge antillaise, du Zamal mangue-carotte réunionnais, du Pakalolo tahitien, de la Calif d'Ardeche ou de la F1 de la Drôme pour les herbes explosives. Et, comme aujourd'hui, ces produits de qualité ne constituaient pas plus du quart du marché.

Des experts plus crédibles

En 2004, l'OEDT affirmait déjà dans son rapport annuel : «*Les déclarations émises dans les*

Très actifs dans les médias et les rapports officiels, les représentants des syndicats de police, Etienne Ahaire, président de la MILDT et le commissaire François Thierry de l'OCRITS affirment sans vergogne que le cannabis du 21ème siècle est génétiquement modifié pour obtenir des taux de THC farameux soi-disant bien plus nocif pour la santé (jusqu'à 45% pour Bruno Beschizza du syndicat des policiers Synergie). «*Jusqu'à 30 fois plus fort que dans les années 70*», aurait envahi le marché. C'est une intox surtout destinée à faire flipper des parents initiés au cannabis quant à la consommation de leurs enfants.



Pas de panique... - Image: © 2011 marker

médias populaires selon lesquelles la puissance du cannabis a été multipliée par 10, voire plus au cours des dernières décennies ne sont pas étayées par les données limitées provenant des États-Unis ou d'Europe. (...) Le cannabis à haute puissance a toujours été disponible dans une certaine mesure, et les inquiétudes à ce sujet ne datent pas d'aujourd'hui»

D'après «*Cannabis, état des lieux en Suisse*» ISPA (MILDT suisse) 2004 : «*A l'heure actuelle, on ne connaît aucun effet à long terme sur la santé d'une teneur élevée de THC dans le cannabis. (...) L'augmentation de la teneur en THC des préparations cannabiques n'accroît pas nécessairement les risques d'atteintes à la santé. Les fumeurs réguliers, pour autant qu'ils sachent en doser l'effet envahissant et prennent moins de marijuana pour obtenir l'effet désiré, réduisent les atteintes éventuelles des voies respiratoires. (...) Une concentration plus élevée de THC peut générer, chez les consommateurs inexpérimentés, des réactions aversives telles que nausées et états anxieux, et donc les dissuader de recommencer.*»

Règlementer pour réduire le risque

Le risque majeur est donc le surdosage involontaire qui provoque une angoisse puissante avec vomissements, des hallucinations légères (principalement auditives) et une récupération pénible après un sommeil de plomb. Chez les

sujets prédisposés génétiquement (entre 0.3 et 0.5 % de la population), cette overdose peut révéler une schizophrénie ou une psychose. Le lien causal n'est pas établi dans la population sans antécédents ou prédispositions.

Comparé à l'alcool, pour les consommateurs les moins avertis un joint illégal est une pinte dans laquelle on verse une boisson glacée sans connaître son titrage alcoolique et que l'on boit rapidement. Pas de souci pour la bière, avec de l'absinthe à 70° c'est le coma éthylique. Pour l'alcool comme pour le cannabis, le consommateur raisonnable adapte la dose au titrage du produit et à l'effet désiré, c'est bien plus facile avec un alcool légal certifié et étiqueté, une réglementation de la distribution du cannabis réduirait considérablement ce risque. Personne ne demande l'interdiction du cognac.

La presse avec un œil de Sirius

Par Raph

Pour le militant antiprohibitionniste, la lecture de la presse est une véritable addiction. Il y trouve sa dose quasi quotidienne d'informations relatives au cannabis, et aux drogues en général. Mais à l'excitation de la découverte succède bien souvent la déception : le traitement médiatique de ses thèmes de prédilection est trop rarement à la hauteur de ses attentes. Lui qui survole l'histoire et les enjeux géopolitiques de la prohibition du cannabis, voit ce dernier trop souvent relégué dans la rubrique des faits divers...

Comme pour démentir ce constat, plusieurs événements notables dans l'actualité récente ont propulsé au premier plan le débat sur la légalisation du cannabis, enfin considéré dans ses dimensions juridiques et politiques. Le 1er juin, la Commission mondiale sur la politique des drogues (Global Commission on Drug Policy, GCDP), composée d'éminentes personnalités (dont d'anciens chefs d'Etat), lance à New York un appel pour un changement radical de la politique internationale

des drogues, leur dépenalisation et la légalisation du cannabis; sans relation apparente, le 15 juin, le rapport du groupe parlementaire Socialiste, radical, citoyen (SRC), présidé par l'ancien ministre de l'intérieur D. Vaillant (PS), préconise «*la légalisation contrôlée du cannabis*». Entre-temps, Stéphane Gatignon (Europe Ecologie-les Verts), maire de Sevran (Seine-Saint-Denis), partisan lui aussi d'un marché régulé du cannabis, réclame une force d'intervention type «casques bleus» pour faire cesser les violences entre trafiquants dans sa commune.

De mémoire de militant, on n'a jamais connu une telle conjonction d'astres favorables à la cause de la légalisation dans l'univers médiatique. La Une de «*Libération*» du 3 juin est intitulée «*Drogues : légaliser ?*» sur une photo d'un sachet de cannabis. Dans les pages «*Événements*», le rapport de la GCDP fait l'objet d'un éditorial, d'un décriptage, de deux articles sur les exemples étrangers (Portugal et Colombie) et d'une interview de Gatignon. «*Le Monde*» du 4 juin consacre deux articles au rapport de la GCDP, dans la rubrique



Image: © 2011 marker

que «*International et Europe*», annoncés en Une.

Dans les deux titres de presse, les articles de fond dressent un constat implacable de l'échec de la prohibition. «*Libération*» accorde plus d'importance au sujet que «*Le Monde*», mais son éditorial laisse perplexe : F. Sergent, acquis au constat et aux conclusions du rapport, semble éfrayé des implications d'une légalisation, élargie «*au crack et à l'héroïne*» (hors sujet).

Le rapport Vaillant est à la Une du «*Monde*» du 16/6, et l'article associé se poursuit en page «*Planète*», accompagné d'un entretien avec D. Vaillant. Si «*Le Monde*» évite toujours de donner son opinion sur le sujet (pas d'éditorial), il organise le débat : «*Dépenalisation du cannabis, un débat biaisé*», par le ministre C. Guéant ; «*L'interdiction engendre la société de la peur*», par Gatignon ; «*La prohibition des drogues douces, facteur d'insécurité*», par le sociologue M. Kokoreff. Le débat s'étend au supplément «*Économie*» du 28/6 : Thibault Gajdos, économiste au CNRS

(«*Le joint de la discorde*») et P.-C. Haucœur, de l'EHESS («*Drogue : sortir des postures*») invalident les arguments contre la légalisation.

Enfin, cette séquence médiatique s'achève (ou se réactive) le 3 août avec le rapport de l'économiste Pierre Kopp, spécialiste du coût des drogues, cité en Une du «*Monde*» («*Légalisation : ce que le fisc gagnerait*»).

De ce premier et rapide survol de l'actualité, le militant peut tirer quelques enseignements. Tout d'abord, que la presse est bien le lieu du débat car elle permet une exposition raisonnée des arguments, laissant à chacun le soin de se faire sa propre opinion. Mais, constamment ou presque, on confond les termes de «*dépenalisation*», «*décriminalisation*», «*légalisation*». Ainsi, des notions mal maîtrisées, ou mal définies, créent un point de vue réducteur et une certaine incompréhension du sujet.

Or «*mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde*» (Camus). (À suivre...)

exPRESSo

Cannaclagues et Cannabises

La presse en parle

Science et Vie

Passée quasi inaperçue, la Une de *Science et Vie* de juillet consacrait une étude comparative assez loufoque «*cannabis vs tabac*».

Bien entendu, avec le président de France sans Drogues en guise d'expert de terrain et le professeur Constantin présenté comme l'expert scientifique (Cf. la tribune de Tom Verdier page 6), le verdict ne risquait pas d'étonner quiconque au fait des positions de ces deux agents de propagande gouvernementale.

Le cannabis serait donc bien plus dangereux que le tabac. Aux oubliettes le rapport Roques faisant autorité en matière de comparaison sérieuse entre psychotropes.

Dauphiné Libéré

Et puis dans la PQR, le *Dauphiné Libéré* a consacré au cœur de l'été une pleine page au débat suscité par la sortie de rapport Vaillant, publiant un long entretien avec Jérémie Charpentier, membre de Cannabis Sans Frontières, pour étayer le propos en faveur de la légalisation du point de vue des usagers.

Zélium



Un journal assez récent, *Zélium*, a clairement fait le choix d'une ligne éditoriale antiprohibitionniste. *Zélium*, dont le ton et l'humour sont appréciables, publie un feuillet de l'histoire de la prohibition fort bien décrite, qu'il en soit remercié. A suivre... en kiosque.

Pour retrouver le numéro spécial dépenalisation de Politis (la «*Une*» + dossier de 6 pages avec article sur le Portugal) paru le 30 juin dernier : à diffuser sans modération : <http://mapinc.org/temp/1159-Politis-Une.pdf> ; <http://mapinc.org/temp/1159-Politis-DossierX-depenal-P18-23.pdf>

Faut-il légaliser le cannabis ?

Panorama des prises de positions d'un bord à l'autre de l'échiquier politique français.

Par FARID

Il y a l'extrême droite

pure et dure qui agite des chiffons rouges tel le rétablissement de la peine de mort pour les trafiquants de drogues et l'enfermement des consommateurs. Pour qui n'aurait pas bien compris, précisons que cette proposition frontiste mettrait la France au même niveau que la Chine ou l'Iran... Pas sûr que cela permette de redorer le blason français.

Sur ce bord politique

mais d'un avis opposé, on trouve des représentants d'une droite libérale et/ou populaire qui oscille entre néofascisme et valeurs sociales-démocrates tels Alain Madelin qui souhaite «la distribution réglementée de l'ensemble des drogues» ou Jean-Christophe Lagarde : «Pénaliser la consommation de drogues, cela crée le trafic et cela n'empêche personne de se droguer». On s'étonnera que les positions politiques sur la prohibition de ces deux francs-tireurs soient aussi tranchées, peut-être parce qu'ils ne sont pas les mieux servis par l'état sarkozyste.

Il existe aussi une droite

en apparence plus républicaine et sociale, qui se revendiquera toujours du Général de Gaulle et qui prochainement, dans cette compétition du leadership à droite, fera choisir l'électeur entre deux challengers potentiels de Sarkozy. Cela devrait être Dominique de Villepin qui «pense que la contrevention est un message suffisant, mais c'est un message nécessaire» ou Jean-Louis Borloo : «Est-ce que je légalise le cannabis ? La réponse est non», mais n'était-il pas, ce jour-là, sur le plateau de Canal+, sous l'influence de sa marionnette des Guignols ?

Au centre du milieu,

François Bayrou a osé constater que : «Notre manière de

lutter contre la drogue a échoué». Il lui en aura fallu du temps pour l'affirmer. On aimerait que Jean Luc Bennaïmas (ancien secrétaire national des Verts) précise davantage.

Quid du gouvernement Sarkozy ?

Alors que le débat enflamme la planète entière, deux ministres dont l'un, Maurice Leroy précise toutefois qu'il s'exprime à titre personnel, l'autre, Claude Guéant porte-voix de l'Elysée, ont fait causer une dissension gouvernementale. Claude Guéant affirmant de manière aussi inepte que possible : «J'y suis absolument opposé. La drogue, c'est dangereux sur le plan de la santé» et le ministre de la Ville, Maurice Leroy, de se déclarer pour «une dépenalisation sous contrôle», ce qui équivalait à soutenir le rapport Vaillant.

Il revenait au Premier ministre François Fillon de redonner clairement le discours officiel «Légaliser le cannabis, c'est légitimer, justifier et donc encourager son usage». Point-barre sur le sujet selon lui. On fera remarquer au patron d'Etienne Aparaie, qui prohibe le cannabis, c'est banaliser, justifier et donc encourager la criminalité.

Dans la droite ligne de leur mentor, les fidèles de Sarkozy ont joués leur partition pour faire bloc, avec Xavier Bertrand assénant un «la société française ne veut pas de la dépenalisation du cannabis», dont le pas est emboîté par Luc Chatel estimant que «le cannabis, comme toutes les autres formes de drogue, entraîne une addiction». Rejoints par Valérie Pécresse s'en sortant comme elle peut : «Moi je suis totalement prohibitionniste. Laissons les interdits où ils sont !» ainsi que Bruno Le Maire : «Ce serait une très mauvaise nouvelle pour la société». Claude Guéant ayant, comme il est convenable, le mot de la fin «Ce n'est pas parce que la

lutte contre les stupéfiants est difficile qu'il faut l'abandonner». Qui prétendait que l'erreur est humaine mais s'obstiner est diabolique ?

Ce tir groupé fut renforcé par la contribution Dépénalisation du cannabis, un débat biaisé, publiée par Le Monde, mais programmée par Claude Guéant en réponse à l'ancien ministre de l'Intérieur socialiste Daniel Vaillant qui présentait, le même jour à l'Assemblée nationale, un rapport proposant la légalisation du cannabis en France.

Bien entendu, la Gauche

reflète les mêmes contradictions internes. Et on peut mesurer combien parfois la frontière est minime entre certains partis que tout devrait opposer.

Pour le Parti Socialiste,

Manuel Valls qui déclare : «l'idée de légaliser le trafic de cannabis va à l'encontre de mes valeurs», en est l'illustration. Idem, Arnaud Montebourg estime qu'«on a besoin d'un certain nombre de limites dans les comportements», ou Madame Royal, qui aurait pu pourtant essayer de se démarquer légèrement sur la question comme François Hollande renvoyant, lui, à une réflexion européenne sur la prohibition. Une manière de botter en touche sans trop de risques.

Plus à gauche,

les écologistes historiquement les plus antiprohibitionnistes revendiquent avec Cécile Duflot «une politique pragmatique, c'est une politique de légalisation» et la candidate Eva Joly, surrécherché «une dépenalisation avec des taxes et une économie contrôlée serait un avantage».



Image © 2011 market

Enfin, à l'extrême gauche,

le NPA rejoint à La Villette est clairement en faveur de la légalisation du cannabis, mais cela ira-t-il jusqu'au soutien d'une proposition d'un élu PS ?

Le Front de Gauche

se positionne pour «la légalisation, par pragmatisme et raison, plutôt que par engagement pour la chose». Là où le positionnement étonne plus, c'est Lutte Ouvrière où le virage Arlette vient d'être franchi par Nathalie Arthaud, qui se signale par cette déclaration : «La répression, n'est clair et net, ça ne marche pas».

Reste que l'ancien ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, assure qu'avec son rapport il tente «d'ouvrir les yeux à un certain nombre de gens qui refusent de le faire» parce que «nous sommes dans une situation d'échec, c'est cela la vérité».

Devinette (répondre sur le profil Facebook de RBH23) : Qui a dit ? « Si je suis élu, je ferai de l'Elysée un hôpital pour le cannabis thérapeutique »

Texte original du collectif Cannabis Sans Frontières, publié par le site productsounds.jimdo.com
Plus d'information : cannabisansfrontieres.org
cannabis2012.fr
tdme.free.fr
cannafarmer.blogspot.com

La Cour des comptes dénonce la politique du chiffre ciblant les usagers de cannabis

Synthèse du rapport public thématique*

Extrait page 8* : «La lutte contre le trafic de stupéfiants, dans laquelle les Directions Départementales de la Sécurité Publique (DDSP) n'ont pas été fortement impliquées jusqu'en 2010, illustre les travers du pilotage statistique des services. Leurs interventions ont surtout été orientées vers l'interpellation des consommateurs sans amélioration significative des résultats en matière de revente ou de trafics. Elles ont joué un rôle de variable d'ajustement pour améliorer le taux moyen d'élucidation. Ainsi, entre 2002 et 2009, la constatation des infractions par les services des DDSP a connu une progression de 76% pour l'usage simple, 30% pour l'usage avec revente et seulement 8% pour le trafic. Le nombre de placements en garde à vue pour ces motifs s'est accru de 91%, 42% et 3% respectivement.»



Si même la cour des comptes constate que la répression des usagers du cannabis sert de «variable d'ajustement» pour justifier les objectifs policiers de Sarkozy, et qu'au final les trafiquants s'en sortent mieux... On comprend d'avantage les nombreux effets déléteres d'une politique de prohibition au niveau de la prévention et de la santé publique. Ce rapport d'un organe officiel valide l'avis de Terra Nova qui, dans son étude, évaluait à 3000 euros chaque garde à vue pour usage-détention de stupéfiants. Qui a dit qu'il fallait faire des économies ? CQFD.

*www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/Syntheses/Synthese_rapport_public_thematique_securite_publique.pdf

Conclusions provisoires

La prohibition est-elle déjà derrière nous ? Que ce soit le Parlement en Jamaïque, au Royaume Uni, au Maroc ou au Mexique, en Israël comme en Suisse et dans de nombreux autres pays, les lignes bougent. La sacro-sainte prohibition finit par poser problème, et on cherche à l'enterrer discrètement. Pourtant en France, il reste des milliers d'usagers et d'usagers-partageurs incarcérés, des centaines de milliers d'arrestations et de gardes à vue liées au cannabis, des suicides en prison, des vies brisées par cette situation, sans que ça bouge...

La pression populaire et médiatique sera-t-elle assez forte pour imposer le sujet ?

Il se dit que des candidatures indépendantes et pro-légalisation se prépareraient en dehors des partis traditionnels, tel que l'avait fait le collectif Cannabis Sans Frontières aux européennes de 2009, le peuple en aurait-il assez de la politique répressive au point de chambouler le paysage électoral français, comme on pourrait l'espérer à voir la multiplicité des articles et commentaires favorables à la légalisation sur le web ? Il faudrait pour cela un mouvement citoyen qui mobilisât prioritairement pour l'inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012... Alors réveillons-nous !

Comment le débat politique va-t-il évoluer d'ici les élections présidentielles et législatives de 2012 ?

Que pense le « peuple », finalement ? Laissons-le s'exprimer...

Par exemple en suivant ce fil de commentaires (partiel et partiel) répondant à la publication du texte signé par Claude Guéant «Dépenalisation du cannabis, un débat biaisé», édité par le journal Le Monde daté du 16 juin 2011, et la veille sur le site Lemonde.fr à 13h51, en réaction à la sortie du rapport Vaillant.

«A écouter certains depuis quelques semaines, la guerre contre la drogue serait un échec, et face à ce fléau, il ne resterait plus qu'une solution, la dépenalisation, en commençant par le cannabis...». Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Par exemple, C Sativa lui répond « Accuser de naïf son

adversaire est toujours un subterfuge dialectique. Mentir en est un autre. Raisonnablement M le Ministre. »

Ingénierusement Ben fait la démonstration : «Il reproche des postulats erronés mais ne s'en prive pas. 1) Accès + facile = + de consommateurs => France + gros consommateurs d'Europe et la consommation aux Pays-Bas n'a pas explosé (1 exemple parmi d'autres). 2) L'accès aujourd'hui y est déjà très facile (mais pas toujours sans risques / flics ou rackets), sinon il n'y aurait pas autant de consommateurs. 3) Il occulte également tout le volet médical également reconnu par la communauté scientifique. 4) On parle de légalisation contrôlée.»

Puis on assiste à un démontage de texte par le valeu-

reux chevalier du net Raphaël C. qui hurle aux oreilles du ministre : «Haltte aux syllogismes mortifères des prohibitionnistes!

1) La lutte antidroque échoue sans fin car l'échec lui est consubstantiel : aucun «vice» ne peut être combattu par une interdiction brutale. 2) Le cannabis est nocif ? Raison de plus pour dépenaliser l'usage & réglementer sa distribution (Guéant préfère que les dealers s'en chargent!). 3) Hausse de l'usage car accès+facile ? Au marché noir, quiconque peut en acheter n'importe où (même en prison). 4) Confusion INTERDIT & INTERDICTION <http://petitlien.fr/fetichisme> 5) Baisse de l'usage grâce à cette politique ? Causalité non démontrée. 6) Confusion délibérée (?) entre dépenalisation & légalisation. 7) Adaptation des trafiquants : ils n'ont pas at-

tendu Guéant, et applaudissent sa défense obstinée du statu quo. 8) Reculs étrangers : à nuancer pour les Pays Bas. Curieux oubli du Portugal (décriminalisation de toutes drogues depuis 2001). Guéant s'illusionne : en 40 ans de persévéance, les saisies ne dépassent pas 20% (1% de la valeur financière). La posture guerrière a échoué. Prohibition = fausse solution. Pays choisis avec raccourcis démagogiques... 9) Le dernier chiffre m'étonne mais bon ... 10) Le passage sur l'évolution du trafic est à mourir de rire aussi ... Une belle lettre, un beau discours mais qui reste démagogique et éloigné de la réalité. Et quelque peu désobligeant envers ceux qui ne le cautionnent pas. Attention aux choix des mots Monsieur le ministre, on pourrait également attendre plus d'empathie de

votre part. (...) Le panurgisme du politiquement correct, c'est la doxa encore majoritaire (de moins en moins) que la prohibition fonctionne, en dépit des faits. La posture outrancière du néopuritanisme est commode : elle exige une cécité volontaire, pour ne rien savoir des conséquences réelles que ses exigences utopiques occasionnent. La répression est un échec total. Mais si la croyance en son efficacité avise nos penchants totalitaires, alors...»

D'ailleurs, il a un fan qui fera la conclusion de ce reportage : «D'accord avec Raphaël C. L'alcool et la cigarette sont des drogues qui font plus de dégâts que le cannabis et dont on a quand même réussi à +/- canaliser la consommation. Le trafic de ciga-



Image © 2011 market

rettes n'est pas aussi nuisible que celui des drogues (Ndlr : illicites) parce que le contexte de l'interdit en est absent. Si l'approche gouvernementale était si globale que C. Guéant le dit, elle intégrerait la lutte au blanchiment via les paradis fiscaux et les officines type Clearstream. L'approche de C. Guéant est aussi idéologique.»

En direct des lignes internet.

Source : www.lemonde.fr le 2011/06/15 «depenalisation-du-cannabis-un-debat-biaise»

A propos du rapport Vaillant

Par Ananda S.

Tous les anti-prohibitionnistes attendaient le fameux rapport Vaillant. Sa parution a surtout provoqué une très bonne campagne de communication gouvernementale, destinée à l'éventuel sous de lourds gravats.

Pourtant ce rapport parlementaire **Pour mieux lutter contre le cannabis : sortir de l'hypocrisie** n'a rien d'un brûlot révolutionnaire.

Avec un bon sens très mesuré, il se contente de remarquer que c'est après la promulgation de la loi de 1970 que s'est développée la consommation. Que d'après les études de l'OFDT, chez les jeunes de 17 ans, plus le milieu d'origine est favorisé, plus la consommation tend à augmenter¹. Que les artisans, commerçants, chefs d'entreprises et ouvriers sont les catégories les plus «clients», les cadres étant dans la moyenne pour le cannabis. Mais les chômeurs ont une consommation plus élevée que les actifs².

Il pose également les conditions et les limites de la

répression actuelle qui au nom d'un «confort de l'interdit» dérive dans la simple «politique du chiffre» qui a entraîné 580 108 gardes à vue en 2009, sans compter les «infractions» routières³. Ce qui sert commodément l'objectif sécuritaire du gouvernement sans s'attaquer à la délinquance organisée⁴. Et parle du coût du cannabis pour la santé publique, toutes campagnes de prévention confondues, 0,06% du PIB en 2007. Alors que l'alcool coûte à la société 2,37 % du PIB, et le tabac 3,05 %⁵.

Enfin il évoque l'embaras de la justice face à l'inadaptation de la loi, l'hétérogénéité des réponses apportées par les tribunaux selon les territoires et les profils socio-économiques des consommateurs voire même des simples revendeurs. Mais aussi, en ouverture il parle du «thérapeutique» avec une certaine véhémence, proposant de légiférer promptement grâce à une loi à part entière. Afin «de ne pas tomber dans le refus de soin, ou une forme de non assistance à personne en souffrance, pour ne pas dire en danger».

Légalisation contrôlée

La réponse de l'équipe parlementaire est de préconiser la mise en place rapide d'une politique plus réaliste et donc plus efficace.

Le rapport reprend la proposition émanant de Francis Caballero d'une «légalisation contrôlée du cannabis».

Partant du principe qu'il ne faut pas confondre conséquences et causes, il propose dans un premier temps la mise en place d'intervenants professionnels adaptés aux contextes, dans un but de prévention pragmatique. Et surtout l'encadrement par l'état de la production et de l'importation des produits proposés à la vente, avec filière horticole labellisée. La distribution se ferait dans des débits, simples ou autorisant la consommation, dont bien évidemment les mineurs seraient exclus.

Cette proposition assez radicale dans l'ambiance actuelle ayant comme objectif principal de s'attaquer frontalement au problème qui paraît rester assez annexe dans l'application des lois sécuritaires, la lutte effective contre

les mafias qui alimentent le trafic. Les gros importateurs s'épanouissent sans trop de difficulté semble-t-il avec cette prohibition gage de sauvegarde de la santé publique, comme on dit au gouvernement. En dehors de la contrariété pour leurs intermédiaires de devoir remplacer plus ou moins régulièrement leurs petits revendeurs.

D'ailleurs, en auraient-ils pressenti le danger ? En tout cas, dans certains coins de France il devient maintenant parfois plus simple de se procurer de l'héro, qu'une petite tête de Beuh. Les prises, hors cannabis, si elles existent restent assez discrètes.

En route vers ??

Mais était ce bien son objectif que de tout vouloir traiter ? Il affiche visiblement plus

une simple volonté d'alerter officiellement, par le biais de parlementaires représentants les citoyens, sur le blocage totalement désastreux de la situation actuelle, en confirmant localement, les conclusions du dernier rapport de la Global Commission on Drug Policy.

On est enclin à repenser au chemin raboteux et escarpé de la caverne dont parlait Platon. La réaction du président du groupe socialiste à l'Assemblée «*si la gauche vient au pouvoir, on pourra créer une commission de consensus pour dégager des solutions*» porte en elle les ferments de l'immobilisme. De même qu'il faudrait également analyser pour les résoudre les divers problèmes sociaux collatéraux qui sont issus de cette prohibition. Ils commencent à pouvoir émerger franchement mais

les solutions ne peuvent venir que d'une ferme volonté d'en sortir. La force de s'embarquer dans les marécages vertueux et déconnectés de la réalité réelle, il risque de devenir de plus en plus complexe d'en sortir normalement. C'est ce contre quoi s'insurge ce rapport parlementaire.

¹ O.F.D.T. ESCAPAD 2005

² O.F.D.T. Cannabis données

essentielles. 2007 / Baromètre santé

2005. INPES - Exploitation OFDT

³ Fondation Jean Jaurès. J.J.

Urvoas Note 76 - janvier 2011

⁴ Alliance police nationale

n° 272 Mars 2011

⁵ O.F.D.T. Christian Ben Lakhdar 2007

Lire également

www.lemonde.fr/societe/article/2011/06/15/daniel-vaillant-pour-mieux-lutter-contre-le-trafic-de-cannabis-il-faut-legaler-sous-contrôle_1536320_3224.html

Synthèse des objectifs et buts du rapport

Légalisation pour les adultes		
Mise en place d'une filière nationale de production (53000 Hectares)	Réprimer les conduites à risques (Modèle de l'alcool)	Reconnaitre l'usage thérapeutique
Importation contrôlée	Interdiction de la conduite sous l'emprise du cannabis	Usage des cannabinoïdes et de la forme végétale.
Vente sous licence dans des simples débits, dans des Coffee Shops dit «Cannabistrot» équipés d'un fumeur.	Mise en place de dépistage dans les métiers à risques.	Prescription pour les cas de SIDA, Cancer, Parkinson, Sclérose en plaques, Maladie de Crohn, etc.

Réveillons-nous !

Tribune de Tom Verdier

Dans une allocution de 2007, le professeur Costentin, Neuropsychopharmacologue écouté de nos parlementaires avec une ferveur suspecte dès qu'il s'agit de drogues et dont il faudra m'expliquer patiemment la différence avec un charlatan, lançait les hostilités par ces phrases : «*Finis le petit joint de 1968 qui faisait planer. Les manipulations génétiques et les modes de culture ont multiplié par 10 la concentration en THC...*»

Vous noterez que le professeur Costentin n'invente même pas ses plus mauvaises répliques. Mais je vous parlerai une autre fois de ce fleuron de la médecine hexagonale et du mal qu'il fait à ce pays, concentrons-nous pour l'heure sur son très mauvais argument introductif. Parce qu'on l'entend souvent, qu'on le lit et relit, qu'il est emblématique de la mauvaise foi des discours anti-cannabis et caractéristique du mépris de l'intelligence qui ravage notre belle nation. Que lit-on dans les viscères de ce classique de la propagande prohibitionniste ?

D'abord, c'est un aveu : le joint, en 1968, ce n'était pas dangereux. Or, que disaient les Costentin et Valls de l'époque ? Que c'était un fléau épouvantable et que, pour la sauvegarde de notre pays et de sa belle jeunesse, il fallait interdire cette herbe diabolique. Mais voilà-t-y pas que ces petits sales qui fumaient joint sur joint au début des années 70 ne sont pas devenus en masse accros ou fous, n'ont pas été une génération sinistrée de criminels tombés dans l'héroïne incapables de faire le moindre effort, bref, qu'en dépit d'une consommation continuellement en

hausse de cannabis, la société française ne s'est pas écroulée quarante ans plus tard alors que c'était censé être affaire de mois si on ne faisait rien.

Ce constat suffirait à porter un coup fatal à la prohibition et prouverait même l'innocuité du cannabis si le discours officiel n'avait recours à une astuce. Celle de dire bon, d'accord, on vous a bullshité plein tube en 70 sur les dangers du cannabis et on a mis des gens en taule pour les protéger alors qu'en fait ils ne risquaient rien. Le joint de l'époque, ça allait. Mea culpa. Mais attention ! Le joint de maintenant, ce n'est plus celui qu'on a constaté inoffensif entre temps. Celui d'aujourd'hui, il est VRAIMENT aussi nocif qu'on croyait de bonne foi celui de l'époque à l'époque. Ok ? Donc même si vous, parents d'aujourd'hui, vous étiez ces fumeurs hier, n'allez surtout pas croire que vos enfants sont aussi hors de danger que vous l'étiez ! Ce n'est plus la même chose ! Plus le même joint ! Il a seulement la même odeur ! Alors dépêchez-vous d'aller leur coller la même pression que vous ou une collée, parce que cette fois c'est du sérieux !!! MAINTENANT !!!!

Ma question est simple : on se fout de qui ? Dans les films de propagande des années 20, on accusait le joint de transformer un type parfaitement sain d'esprit en violeur compulsif parricide suicidé avant d'avoir tiré la troisième latte. Entre temps la propagande a recyclé ces dangers en effets secondaires de l'héroïne et du LSD. A chaque génération, on explique gentiment qu'on s'est trompé celle d'avant, mais qu'un autre danger, alors inconnu, est apparu. Ou un nouveau produit, qui présente vraiment ces dan-



gers. En tout cas, il faut lutter plus fort.

Plus encore que les arguments anti-cannabis, c'est cette rhétorique qui empêche le moindre débat constructif. On arrive chaque décennie avec plus de données scientifiques, de statistiques, qui prouvent que les peurs de la décennie d'avant sur la foi desquelles on s'acharnait à la prohibition, étaient fausses. Et alors, pour toute réponse, on nous dit que les dangers ne sont plus les mêmes, que le produit, son usage, le contexte géopolitique, le cours de la betterave, ont changé entre temps et qu'on ne parle plus du même problème. Qu'il faudrait avoir du recul sur ces nouvelles données pour décider.

Du recul ?

Sans même parler des milliers d'années depuis lesquelles le cannabis est consommé par l'être humain, il existe un rapport remontant à 1894, demandé par l'Angleterre inquiète de la consommation de chanvre dans l'Inde colonisée. Dans ses 7000 pages, le Indian Hemp Report disait déjà tout ce qu'il y avait à savoir sur le cannabis. Par exemple qu'il est infiniment moins dangereux que l'alcool et qu'il a dans certains cas des effets non pas neutres mais bénéfiques. La conclusion de ce rapport : la prohibition du chanvre serait «une oppression», elle serait en outre «totalement inapplicable», et ceux qui la préconisent «se trompent sur les effets du cannabis ou les exagèrent». Le professeur Costentin se trompe

sur les effets du cannabis et les exagère. Avec 107 ans de retard. Mais le problème n'est pas tellement là. Le problème, c'est qu'un scientifique qui se prostitue à démontrer des sottises criminelles pour étayer la politique en vigueur est seul entendu. Son rapport de 2002 prouvant que le cannabis rendait accro comme l'héroïne était une imposture mal bâclée qui aurait valu 2/20 par protection à un élève en première année de fac. Ce torchon ni fait ni à faire a totalement éclipsé un rapport de 420 pages de l'INSERM produit par 25 scientifiques s'appuyant sur 1200 articles de documentation. Pourquoi ? Parce que le rapport de l'INSERM était honnête et que sa conclusion était la même que celle du rapport anglais de 1894. Et ce n'est pas ce qu'on voulait entendre à l'Assemblée.

Depuis plus de cent ans, l'adoption et le maintien de la prohibition ne viennent pas du manque de données fiables mais du manque d'envie d'en tenir compte. Et si le débat semble aujourd'hui s'installer ce n'est pas que l'information a fondamentalement changé : c'est qu'elle se diffuse enfin. Il me semble qu'on ne peut pas faire mieux que de propager cette information. Le procédé qui transforme une information exhaustive en bonnes décisions s'appelle la démocratie. On est en plein dedans.

Et il y a une autre bonne nouvelle : l'information, il est en notre pouvoir à tous de la partager. Et c'est exactement ce qu'on est en train de faire.

Suite de la page 1

L'arche de Noah!

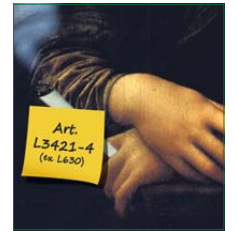
vendiquant le petit joint, déclarations orales et souvent non commentées, mais suffisantes pour que tout le monde l'entende. Ce qui ne l'a pas empêché d'effectuer un septennat à la tête de ce classement.

On s'amuserait à faire d'autres observations. Avec Zizou, qui lui ne se permettrait pas d'intervenir sur ces questions sauf peut-être sous l'angle du dopage... Mais n'embranchait-il pas le crâne délicatement chatoyant d'un Fabien Barthez contrôlé positif au THC, comme Bernard Lama, consacré meilleur gardien de but de la planète en 1996 ?

Et on peut se rappeler qu'en pleine campagne électorale, deux troubles du PAF, Karl Zéro et Laurent Baffie racontaient un dîner fumeux dans les appartements de la Place Beauvau, où la table avait vu un joint faire le tour. Imaginez-vous de la super skunk parfumant la demeure du premier flic de France ? Alors que sur les estrades de ses meetings, il proclamait : «*il n'y a pas de drogues douces, il n'y a que des drogues interdites*».

Néanmoins dans le PAF et les milieux tendances, les anecdotes abondent. Par contre, un écrivain de la jet-set, Frédéric Beigbeder, a fait une bonne préface, mesurée, au livre du journaliste de Libération, Michel Henry, qui explique «*pourquoi la légalisation est inévitable*».

En 2004, à Vienne, Michel Bouchet, ancien chef de la MILAD, expliquait dans les couloirs de la Commission Drogues et Narcotiques, que l'augmentation de la consommation du cannabis en France était due au «narc marketing» dont se rendaient coupables plusieurs animateurs de télévision, stigmatisant en particulier Thierry Ardisson. Comme



il l'avait fait auparavant des Editions du Léopard.

Mais, lorsque par maladresse on chope un dealer des beaux quartiers, ou lorsqu'un comportement dérive un peu trop, il faut bien tenter de mettre de l'ordre, et faire un exemple. Le pauvre Delarue en est la preuve. Même s'il devient difficile de suivre les traces de sa caravane redémprtre, grâce à laquelle on a pu lui éviter le sort commun.

En fait, cette liste de personnalités préférées représente une sorte d'hommage populaire, en total inadéquation avec les objectifs répressifs à-tout-va que martèle le gouvernement actuel. Hommage au métissage, à l'immigration, au handicap et aux valeurs fondamentales. Mais aussi, principalement peut-être, aux qualités de cœur, au courage, à la gentillesse, à la simplicité, à la dignité. Notions semblant avoir un peu disparu des médias, dans lesquelles ces «élus» ne sont pas vraiment surexpésés actuellement.

On peut lire là une sorte de message, glissé comme dans une bouteille jetée à la mer, qui suggérerait une réponse aux lois sécuritaires, aux prohibitions forcées, aux rétrécissements sociaux de toutes sortes qui nous étouffent. Finalement, les «pipoleries» peuvent être signifiantes.

POUR UN ÉCHANTILLON GRATUIT,
DEMANDER CHEZ VOTRE FOURNISSEUR.

ATAMI
NATURALLY INNOVATING

Économisez ± € 20,- si vous achetez une boîte!



t. +31(0)73 52 23256

askerwin@atami.com

i. WWW.ATAMI.COM

Cannabis et HIV-Sida

«Bien sûr, je ne vais pas mourir sur le champ...» Entretien avec une personne concernée

Quelque part, dans un appartement d'un immeuble quelconque d'une ville allemande, depuis plusieurs années, sans que personne ne puisse le remarquer, un grand criminel potentiel se terre. Non, pour fabriquer des bombes ou martyriser des enfants, mais seulement parce que cette personne atteinte du HIV-Sida cultive des plantes de cannabis.*

Andréas 48 ans, séropositif, nous attend dans l'embrasure de sa porte d'entrée pour nous accueillir chaleureusement.

[RBH]23: Bonjour Andréas

Andréas : Salut

[RBH]23: Depuis quand es-tu séropositif ?

Andréas : Je pense depuis 1990, mais on me l'a confirmé qu'en 1992 quand le virus s'est déclaré.

[RBH]23: Quelle est la nature de ton traitement thérapeutique ?

Andréas : Tous les matins, je prends des antiviraux en comprimé, et sur les conseils de mon médecin, du cannabis. **[RBH]23: Comment agit le cannabis ?**

Andréas : Tout d'abord, je dois dire que ça m'aide à atténuer mes problèmes d'estomac causés notamment par la lourdeur des médicaments et à retrouver de l'appétit. Vous n'avez pas idée de l'impact positif que cette plante peut avoir, surtout lorsque vous vivez avec la douleur et les peines que vous ne pouvez pas supporter.

[RBH]23: Que se passera-t-il si tu n'as plus de fleurs de cannabis pour ta consommation ?

Andréas : Heureusement, je ne vais pas mourir sur le champ, mais c'est un lent processus de dégradations. D'abord mon estomac se rebelle à la prise du traitement et je perds mon appétit. Cela n'est pas très grave sur un ou deux jours, voire une semaine, mais mon poids s'en ressent. Parfois, je ne fais qu'avoir des nausées avec l'envie de vomir toute la journée. Je ne supporte plus ces pilules, ça joue directement sur mon état psychique. Petit à petit, les désagréments s'enchaînent et c'est vraiment pas beau à voir.

C'est pour ça que je me suis lancé dans la production de mon remède, afin de limiter les conséquences des pénuries.

[RBH]23: Est-ce que tu as tenté d'obtenir une autorisation spéciale délivrée par le BfArM (l'agence fédérale allemande du médicament et des services sanitaires) ?

Andréas (rires) : Il y a quelques années, j'ai été arrêté en possession de substances illicites et cela m'a valu une condamnation, même si je pouvais démontrer qu'il s'agissait d'une auto-médication. Je ne sais pas dans quel sens la situation évoluera, mais à partir du moment où la loi garantira mon intégrité, alors je ferai cette demande. Mais pour le moment, je ne veux pas éveiller les soupçons. Le pire, c'est que j'ai des contacts réguliers avec de nombreux patients qui sont suivis par mon docteur, et tous emploient du cannabis à des fins thérapeutiques comme moi. Mais pour ceux recevant leur traitement à domicile et dans l'impossibilité de sortir,

ils ne peuvent avoir recours ou cultiver du cannabis parce qu'il y a les agents des services médicaux présents au domicile, qui ne souhaitent pas être associées à de telles activités, illicites.

Mais si je fais l'effort d'offrir quelques sommités fleuries, je risque d'être considéré comme un revendeur par le tribunal et le juge. Mais si je ne fais rien, je me sens coupable de non-assistance à personne en danger. Tant que la situation restera bloquée de la sorte, je ne me vois pas vivre conformément à la loi. J'en suis bien conscient et je dois faire avec.

[RBH]23: Quelles sont les variétés que tu cultives ?

Andréas : Je fais au plus simple, sans me compliquer la vie. J'ai de la « New York Diesel » sur un mètre carré et demi. Un terreau biologique, et des engrais bios aussi, c'est tout. Mon seul luxe est d'avoir installé un système pour extraire et filtrer l'air, pour m'assurer que personne dans le voisinage ne se plaindra de l'odeur. Je fais deux récoltes par an pour couvrir mon auto-médication. Cela me fait environ 600 grammes par an, ce qui me permet d'avoir environ un à deux grammes pour ma consommation quotidienne.

[RBH]23: ...C'est sans doute la raison pour laquelle tu peux avoir de gros problèmes si tu te fais arrêter ?

Andréas : Oui, comme cela m'est déjà arrivé il y a quelques années. Heureusement que je suis tombé sur un juge compréhensif, qui dans sa clémence ne m'a condamné à ne payer qu'une amende forfaitaire.



Image: © 2011 Peter Marks

[RBH]23: Comment se passent tes journées ?

Andréas : Le matin, juste après les premières pilules de mon traitement, je fume une petite pipe pour mon estomac. Après ça, je m'allonge une heure, avec un estomac plein de molécules chimiques. Après ça, je peux enfin déjeuner et la journée peut commencer. Tant que je dispose de mes traitements, le légal et l'illicite, ma vie quotidienne n'est pas si différente d'une autre personne. J'ai un tas de choses à faire, et depuis deux ans, je suis en mesure d'avoir un travail à temps-partiel.

[RBH]23: Merci Andréas pour cet entretien, soit prudent et tout le meilleur pour la suite.

Andréas : Merci, et fais attention toi aussi.

* Cet entretien fait partie d'une série de portraits d'Andréas publiés au cours des cinq dernières années par nos homologues du Hanf Journal et que nous publierons dans les prochains numéros de [RBH]23.

Variétés thérapeutiques

Découvrons la variété des cannabis thérapeutiques avec leurs bienfaits évalués par des personnes atteintes de maladies graves. Circulant sur internet, voici une liste non exhaustive des variétés et de leurs effets thérapeutiques reconnus par la médecine.

Aurora Indica

Origine : Afghan et Northern Lights.
Disponibilité : Nirvana.com
Floraison : 60-65 jours
Récolte : moyenne
Prescrit pour : Nausée, douleurs articulaires, arthrite et insomnie.

Big Kahuna

Origine : Big Bud - Skunk #1 - Afghani-Hawaiian
Disponibilité : Somaseeds
Floraison : 56-63 jours
Récolte : faible
Prescrit pour : hernie discale, arthrite.

Blueberry

Origine : Juicy Fruit(highlet)
Thai x Afghani male x Chocolate
Thai x Highlet Oaxacan Gold
Disponibilité : DJ Short
Floraison : 45-55 jours
Récolte : Moyenne
Prescrit pour : douleurs chroniques, spasmes musculaires, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Chilla

Origine : Kush x Nepali
Disponibilité : BlueHemp
Floraison : 40-45 jours
Récolte : ?
Prescrit pour : Douleurs.

Cinderella 99

Origine : ShivaSkunk x [sensi Jack Herer x Jack Herer]
Disponibilité : Brothers Grimm
Floraison : 60 Jours
Récolte : Bonne
Prescrit pour : épilepsie, sclérose en plaques et autres problèmes neurologiques.

F-13

Origine : Juicy Fruit(highlet)
Thai x Afghani male x Chocolate
Thai x Highlet Oaxacan Gold
Disponibilité : DJ Short
Floraison : 49-63 jours
Récolte : Moyenne à bonne
Prescrit pour : épilepsie, sclérose en plaques et autres problèmes neurologiques.

Haze

Origine : Thai x Columbian x Mexican x Vietnamese
Disponibilité : The Flying Dutchman
Floraison : 12-16 weeks
Récolte : petite à moyenne.
Prescrit pour : Maladie de Crohn, épilepsie, sclérose en plaques et autres problèmes neurologiques.

HOG

Origine : Kush x Afghani
Disponibilité : T.H. Seeds
Floraison : 56-63 jours
Récolte : Bonne
Prescrit pour : douleurs, spasmes musculaires, nausées, antiémétique et perte d'appétit.

Jack Herer

Origine : Skunk #1 x Northern Lights #5 x Haze
Disponibilité : Sensi Seeds
Floraison : 50-70 jours
Récolte : Moyenne à bonne
Prescrit pour (phenos sativa) : épilepsie, sclérose en plaques et autres problèmes neurologiques

Prescrit pour (phenos indica) : douleurs chroniques, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Kali Mist

Origine : Haze x Skunk hybrid / Cambodian sativa x Silver Haze
Disponibilité : Serious Seeds
Floraison : 70-90 jours
Récolte : Moyenne à bonne
Prescrit pour : Maladie de Crohn, épilepsie, sclérose en plaques et autres problèmes neurologiques.

Legends Ultimate Indica

Origine : Ortega x Sweet Tooth #2
Disponibilité : Legends Seed Co.
Floraison : 49-63 jours
Récolte : Très bonne
Prescrit pour : douleurs chroniques, spasmes musculaires, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Mazar

Origine : Afghani x Skunk #1
Disponibilité : Dutch Passion
Floraison : 56-63 jours
Récolte : Bonne
Prescrit pour : nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Medicine Man

Origine : Afghan x Brazilian sativa / South India
Disponibilité : Mr Nice
Floraison : 56-60 jours
Récolte : Bonne
Prescrit pour : Douleurs.

Northern Lights #5

Origine : Afghani x Skunk #1 x Haze
Disponibilité : Variés
Floraison : 45-55 jours
Récolte : Très bonne
Prescrit pour : douleurs chroniques, spasmes musculaires, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Romulan

Origine : California X [White Rhino X White Rhino]
Disponibilité : Federation Seed Co
Floraison : 55-60 jours
Récolte : Moyenne
Prescrit pour : douleurs chroniques, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Sour Diesel

Origine : [(SensiNL X MassSuperSkunk) X Dawg/Chem] X DNL
Disponibilité : Reservoir Seeds
Floraison : 75 jours
Récolte : Bonne
Prescrit pour : douleurs chroniques, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

White Rhino

Origine : White widow x Afghani
Disponibilité : Nirvana.com
Floraison : 56-63 jours
Récolte : Bonne
Prescrit pour : douleurs chroniques, nausées, antiémétique (vomissements) et perte d'appétit.

Découvrez-en d'autres dans le prochain numéro de [RBH]23

Source : Cannaweed.com

Témoin oublié du rapport Vaillant

Par ce témoignage, je vous propose de rendre compte de mon audition effectuée en juin 2010 à l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire «Cannabis» présidé par Daniel Vaillant, ancien ministre de l'Intérieur. Il fut question de ma maladie et de mon utilisation thérapeutique du cannabis.

La maladie de Crohn m'a été diagnostiquée en 2005, cette maladie auto-immune évolue par crises et j'ai été confronté plusieurs fois à celles-ci, nécessitant parfois une hospitalisation en urgence.

La maladie devient de plus en plus handicapante. Les traitements proposés ne permettent pas la guérison mais assurent un entretien ou régulent de fortes crises.

J'ai constaté que le cannabis, consommé sous quelque forme que ce soit, apporte un soulagement bienvenu surtout en période de fortes crises.

Je peux seulement apporter mon témoignage sur l'apaisement que cette substance amène, l'effet positif immédiat sur les symptômes; Moins de diarrhées, sensations moins désagréables dans le ventre, plus d'appétit, sont quelques effets que je ressens grâce au cannabis. A 31 ans, je n'ai pas toujours connu le cannabis en tant que consommateur, et je sais depuis plus longtemps que son usage, son transport, sa session, sa culture, sa présentation sous un jour favorable (liste non exhaustive) sont interdits et donc punis. Maintenant que je suis malade, cette drogue est un de mes médicaments et je crains de me heurter à cet appareil idéologique qu'est la prohibition.

N'y a-t-il que la clandestinité et le marché noir comme seul avenir ? Je ne le souhaite pas.

Je remercie les membres du groupe parlementaire qui ont pris le temps d'être curieux et à l'écoute de mon té-

Témoignage de Justin U., atteint de la Maladie de Crohn et qui se présentait sur la liste du collectif Cannabis Sans Frontières (alternative écologique) lors des élections européennes en 2009.

moignage, qui fait écho à de nombreux autres.

Je suis fier d'avoir participé à cette discussion.

Le débat fut bref et constructif, j'en retiens la nécessité de réformer certaines lois et approches prohibitionnistes concernant le cannabis, prioritairement vis à vis des personnes qui utilisent le cannabis comme médicament.

Pour conclure, voici deux objectifs possibles, pour mettre en perspective mon témoignage :

Créer un espace légal pour la consommation thérapeutique de la plante, serait un premier pas vers une reconnaissance officielle du cannabis, dans la perspective d'une « légalisation contrôlée ». Pour, d'une part, décriminaliser et



tolérer sa consommation raisonnable. D'autre part, que l'état puisse encadrer le marché du cannabis, comme il le fait avec l'alcool ou le tabac.

Et enfin, objectif sous-jacent, faire fonctionner la prévention autour du produit, et revaloriser les interdits sur lesquels tout le monde s'accorde déjà. Par exemple, la vente en dessous d'un certain âge et la consommation au volant.

Petite escale touristique en Bourgogne

Il y a ceux d'Amsterdam et de Berlin mais il n'existe pas en France de musées aussi spécialisés concernant le cannabis sativa L.

Par contre la province française aime à se souvenir de son ancienne vie locale et dans la mouvance des Arts et Traditions Populaires, à deux endroits, dans la Sarthe, près de Mamers et en Saône et Loire, à Bligny-sur-Ouche, sont exposées des collections permettant d'entrevoir l'importance du rôle du chanvre dans la vie paysanne. Au XIXème siècle la France cultivait presque 200.000 ha de chanvre... En fait, comme pour le musée italien, dans la région de Bourgogne, ces petits îlots de témoignages passésistes sont principalement centrés sur l'usage textile. Dans la Sarthe, il y a aussi une sorte de circuit permettant d'admirer une série de fours soigneusement restaurés, destinés à l'opération de séchage nécessaire à l'obtention de la fibre travaillable, la filasse. La chènevotte, résidu inexploitable, servait de paille ou de copeaux pour le feu. Cette première préparation, y compris la fabrication du fil occupait les familles paysannes alentours. Une sorte de quenouille à fuseau permettait de travailler la filasse tout en «allant en champs» les vaches ou les chèvres.

A Bligny, ce sont principalement les outils qui sont exposés. Une guide explique

consciencieusement leur usage : de la culture à la transformation en tissu, travaillé ensuite pour donner, draps, chemises, bures de religieux, habits de texture plus fine, selon la qualité du fil, etc... Toutes les utilisations étaient possibles avec ce textile inusable ou presque, dont l'utilisation quotidienne adoucissait simplement la sorte de rugosité première.

Différents types de cordages étaient également produits à Bligny, dont le chanvre a été jusqu'au début du XXème siècle l'activité principale. Le bourg a compté jusqu'à 80 tisserands, ce qui en faisait un réel centre de confection textile régionale. Des bottes de tiges séchées, certaines avec floraisons, s'appuient contre les murs alternant avec de délicieuses guirlandes en feuilles de chanvre artificielles, Made in China. Mais la fleur et son usage possible n'est absolument pas évoquée. Les questions perverses sont ignorées, ne se rapportant pas au sujet, comme disait Eva Joly dans une réunion dédiée aux salles de consommation encadrée.

En revanche, des feuillets affichés parlent de recettes diverses à partir de la graine, chenevis, qui ne servait pas qu'aux petits oiseaux. Cuite grossièrement, la bouillie obtenue tentait les poissons de la rivière, enrichie de légumes divers elle nourrissait les hommes, mais la cuisson devait

alors être plus surveillée pour ne pas trop durcir la graine.

Différentes sauces à l'huile de chanvre sont aussi expliquées. On retrouve toutes ces préparations sur l'excellent site rueduchanvre.com

Avec en prime une petite merveille excessivement tentatrice, la salade d'épinards aux fraises. Il s'agit de mélanger vigoureusement de la mayonnaise, du yaourt et du jus d'orange, que l'on verse sur des épinards et des fraises délicatement mêlés, et il ne reste plus qu'à agrémenter d'une poignée de graines de chanvre. Ce petit musée de Bligny est complété par une parcelle de culture, très officielle, puisque s'épanouissant quasiment devant la gendarmerie. La gardienne/guide n'en dit pas grand chose, et se contente d'affirmer que les plants à maturité sont expédiés ailleurs.

Les murs épais des vestiges du château féodal qui l'abrite procurent une agréable fraîcheur pendant les chaleurs estivales.

Quelques liens :

hanfmuseum.de
hasmuseum.com
doux.com/m3/bligny

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous procurer le livre «**Le chanvre autrefois en Bresse plante providence**» en vente à la Boutique de la Maison de Pays en Bresse. maisondepaysenbresse.com/chanvre.php

agenda

Septembre

Mi-septembre

- Forum de la Société Civile, Bruxelles.

20 septembre

- 10h à 17h : Journée d'étude «*La performance à tout prix ? Quelle politique en matière de dopage ?*» au Palais des Congrès de Liège (Belgique), organisée par la Liaison Antiprohibitionniste. Inscription: lalialison.org

23-25 septembre

- Journées de Cannabis Sans Frontières à Paris ; Pour s'inscrire et participer : cannabisansfrontieres.org

Vendredi 23 septembre

- [RBH]²³ - La Gazette du Chanvre fête son existence. «L.M.O.H - Party 1» à partir de 21h. Plus d'information sur le site RBH23.com
- Conférence-débat-signature, de 14h à 21 h, salle des

fêtes de la Mairie du 18ème arrondissement de Paris, entrée gratuite sur réservation

www.asud.org «*Ces auteurs qui dénoncent la prohibition des drogues*» en présence de Annick Lepetit, Stéphane Gatignon, Jean-Pierre Coutron, Michel Henry, Patrick Pharo, Jean-Pierre Galland. Modération : Arnaud Aubron.

24 septembre 14h-17h

• «*Ne fumez plus - Vaporisez!*» «3 heures» autour de la prévention des risques sanitaires liés à la combustion, présentation matériels, démonstration, découverte de l'aromathérapie, défense de l'herboristerie... Plus d'information: www.ladylongsolo.com

30 septembre

- À partir de 19h30 : Conférence-débat «*la réalité du cannabis*» à Chalons-sur-Saône -

Maison des syndicats. Pour s'inscrire et participer : cannabisansfrontieres.org

Octobre

5-7 octobre

- Tères Rencontres européennes sur la réduction des Risques à Marseille, inscription préalable obligatoire ; Plus d'information : www.eurohrn.eu

26 octobre

- Forum sur la Régulation du Cannabis à San Sebastian, Espagne.

28-30 octobre

- Salon-Expo «Cultiva», Vienne (Autriche).

Novembre

5-7 novembre

- Conférence «Drug reform» à Los Angeles (USA).

Fin novembre

- Cannabis Cup, Amsterdam.

agenda

CHEZ le libraire...

Lucie dans le ciel

Tom Verdier

Dans sa magistrale compilation sous forme de roman initiatique, Tom Verdier rassemble en 700 pages tout ce que l'on doit savoir sur les substances psychédéliques, «de la pharmacopée des Indiens d'Amazonie, aux expérimentations d'Huxley ou Leary, en passant par les recherches et applications de la CIA». On y apprend beaucoup sur ces substrats ne créant «ni dépendance ni dangereux problèmes de santé», qui reviennent sur le devant des usages. La conclusion, que l'on peut révéler sans déflorer l'histoire, est que seule une légalisation, distribution réglementée et encadrée, permettrait de lutter contre les mafias qui dirigent les systèmes d'approvisionnement.

Quand on reforme ce farineux ouvrage, se pose juste une petite question : where diamonds are gone ?



Lucie dans le ciel

Albin Michel
25 €

Philosophie pratique de la drogue

Patrick Pharo

La philosophie pratique englobe la morale et le politique, ce qui concerne l'individu et le collectif. Avec une approche de sociologue phénoménologue, Patrick Pharo, parle ici de l'expérience des plaisirs liés à l'usage des psychotropes, plaisirs devenus problèmes à cause d'une pratique compulsive. Il s'appuie sur les recherches des neurosciences, et relie l'assuétude, phénomène complexe, à un dérèglement des «circuits de récompense», à une sorte d'accident de la liberté. La consommation initiale relevant d'un choix individuel de profiter, expérimentant, ce qui est assez banal et généralement contrôlé. Avec cette enquête, Patrick Pharo donne accès à une multitude de témoignages individuels formant un réel collectif commenté, dont le plan veut valoir outil analytique d'un parcours de la dépendance. Puisque y sont abordés tous les problèmes qu'on se pose habituellement à propos des drogues et des addictions. La voix anonyme des «dépendants» (il s'agit ici principalement d'héroïne)

parle simplement d'un goût ordinaire du plaisir, de récompenses de toutes natures, et du piège d'un produit ou d'une pratique qui procure immédiatement réconfort ou bien-être. Elle exprime aussi une perspective existentielle incompatible avec le dogmatisme et l'arrangement idéologique de ceux qui défendent une cause. Est aussi abordé le sens des politiques publiques qui visent à obtenir une sortie supposée ou espérée de la dépendance. Ce qui pose le problème de la responsabilité collective dans une approche individuelle, en rejoignant ainsi les luttes des associations de réduction des risques.

Philosophie pratique de la drogue

Edition du Cerf - 37 €

Drogues, pourquoi la légalisation est inévitable

Michel Henry

Ne pas oublier ce plaidoyer remarquablement documenté, dont la sortie a été quelque peu occultée par l'interpellation protestataire de Stéphane Gatignon.

Drogues, pourquoi la légalisation est inévitable

Denoël - 16€

BD COLLECTORS



Quin (Bloody), artiste antiprohibitionniste engagé a besoin de soutien (pas seulement financier). Il vend ses BD... et il y a même des collectors originaux dédiés à acquérir. De bonnes affaires solidaires. Merci de le contacter directement par courrier ou via son profil Facebook.

OUIN Pierre

96, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

GREEN POWER SHOW

Retrouvez le RBH Sound

Tous les lundis de 18h à 20h, dans l'émission *Da Green Power Show* diffusée sur webadub.com Live'n direct : Samedi 3/09 au Toucouleur de 21h à 2h. 7, rue Henri Chevreau 75020 M^e Ménilmontant. Vendredi 16/09 au Damel de 21h à 2h. 86, rue de Ménilmontant 75020 M^e Ménilmontant.

En vidéo hommage à la Marche Mondiale du Cannabis 2011 sur youtube.com/watch?v=9LQ_TMMWoWY

PUB

RBH²³ - La Gazette du Chanvre est à votre disposition pour présenter tout événement, fête, congrès, concernant le chanvre, mais aussi pour publier vos articles, photos, annonces commerciales, reportages...etc. N'hésitez pas à nous le communiquer : contact@RBH23.com

RBH²³

La Gazette du Chanvre

Vous avez entre les mains un nouveau journal, gratuit et légal RBH²³ - La Gazette du Chanvre. Disponible partout en France et d'autres pays francophones, chez nos «distributeurs relais». Pour consulter la liste des lieux où le trouver, ou simplement télécharger directement le PDF, visitez le site internet.

RBH23.com

Distributeur relais

L'information libre et non faussée doit circuler. RBH²³ - La Gazette du Chanvre aussi.

Si vous souhaitez contribuer à sa diffusion, devenez vous même DISTRIBUTEUR RELAI pour égayer votre salle d'attente, ou donner un petit plus à votre magasin, bar, librairie, salle de théâtre, local associatif, kiosque à journaux... Contactez-nous, et recevez de 50 à 500 exemplaires. Merci d'avance

pour votre coopération. contact@RBH23.com

Offre réservée à la France Métropolitaine et aux pays francophones.

SENSIMILLA.PL

LES MEILLEURS GRAINES F1 FÉMINISÉE ET STABILISÉE

LA PLUS GRANDE SÉLECTION, AVEC PLUS DE 300 VARIÉTÉS
DISCRETION ET RAPIDITÉ GARANTIES CONNECTION SSL SÉCURISÉE
SKLEP@SENSIMILLA.PL TEL. +48 886 503 803

CONES PRE-ROLLED JOINT PAPERS

SERIOUS DISTRIBUTORS WANTED!!

WWW.CONES.NL
INFO@MOUNTAINHIGH.NL
TEL. +31 186 60 55 90

— A M S T E R D A M —

NIRVANA

*** *Qualité Garantie* ***

AUTO



NEW!
AUTO-
FLOWERING

FLOWERING

Blue Mystic

Short Rider

Bubblelicious

Jock Horror

Northern Lights

www.nirvana.nl